REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 mai 2009**

Délibération n° 2009-0716

commission principale : déplacements et voirie

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Lyon - Villeurbanne - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Meyzieu

objet : T3 - LEA - Rétrocession des emprises foncières du Sytral à la Communauté urbaine et paiement des prix d'acquisition et frais annexes par la Communauté urbaine au Sytral - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme

service : Direction générale - Direction des grands projets

Rapporteur : Monsieur Chabrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 30 avril 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 12 mai 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Guimet, Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Millet, Muet, Mmes Palleja, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Pillonel, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touleron, Touraine, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Calvel (pouvoir à M. Buffet), Charles (pouvoir à M. Coste), Julien-Laferrière (pouvoir à M. Corazzol), Bernard B (pouvoir à Mme Vessiller), Braillard (pouvoir à Mme Benelkadi), Mmes Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthelémy), Dagorne (pouvoir à M. Havard), MM. Ferraro (pouvoir à M. Ariagno), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Pili), MM. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Lyonnet (pouvoir à M. Léonard), Meunier (pouvoir à M. Gignoux), Morales (pouvoir à M. Vincent), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Roger-Dalbert (pouvoir à M. Gléréan), MM. Serres (pouvoir à M. Imbert Y), Terracher (pouvoir à Mme Pédrini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Louis, Réale, Turcas.

Séance publique du 11 mai 2009

Délibération n° 2009-0716

commission principale :	déplacements et voirie
commune (s) :	Lyon - Villeurbanne - Vaulx en Velin - Décines Charpieu - Meyzieu
objet :	**T3 - LEA - Rétrocession des emprises foncières du Sytral à la Communauté urbaine et paiement des prix d'acquisition et frais annexes par la Communauté urbaine au Sytral - Individualisation complémentaire de l'autorisation de programme**
service :	Direction générale - Direction des grands projets

Le Conseil,

Vu le rapport du 22 avril 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'objet du présent rapport est l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme C1DIO, développer la mobilité pour tous, pour le paiement des prix d'acquisition et frais annexes par la Communauté urbaine au Sytral suite aux rétrocessions des emprises foncières au profit de la Communauté urbaine.

La convention n° 05-338 signée le 15 novembre 2005 entre la Communauté urbaine et le Sytral désignant le maître d'ouvrage pour la réalisation de la ligne T3 du tramway de la Part-Dieu à Meyzieu ZI et des aménagements qualitatifs de l'espace public associés prévoit notamment que le Sytral rétrocède certaines emprises à la Communauté urbaine sur la base du montant de l'acquisition en principal (estimation du service des domaines), les frais de libération éventuels (éviction commerciale, relogement, démolition, etc.) et les frais annexes (notaires, intermédiaires fonciers, etc.).

Ces acquisitions faites par le Sytral pour le compte de la Communauté urbaine concernent principalement des terrains ayant permis la réalisation de la piste cyclable longeant la ligne T3 ou le réaménagement des voiries adjacentes au tramway.

En conséquence, il est proposé d'individualiser 1 769 332,65 € sur l'exercice 2009, correspondant aux postes suivants :

- terrains (estimation service des domaines) : 1 183 531,77 €,
- frais annexes (évictions, démolition, notaires, intermédiaires fonciers) : 517 800,88 €,
- frais d'actes Communauté urbaine : 68 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Décide l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale C1 "développer la mobilité pour tous" sur l'opération n° 0788 individualisée le 7 avril 2003 pour 500 000 €, le 11 juillet 2005 pour 13 030 135 € et le 13 octobre 2008 pour 1 081 000 €.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est complété pour un montant supplémentaire de 1 769 332,65 € en dépenses pour 2009.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc portée à 16 380 467,65 € en dépenses.

2° - La dépense correspondante sera prélevée sur le budget principal - section d'investissement - année 2009 - fonction 0822 - compte 211 200.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 13 mai 2009.